

# 96 DÉCÈS LIÉS AUX TRACTEURS SUR UNE PÉRIODE DE 15 ANS<sup>1</sup>. J'AI LE POUVOIR D'AGIR... JE PASSE À L'ACTION

## LES TRACTEURS ET MACHINES AUTOMOTRICES<sup>2</sup>

ACTIONS	PAR	ÉCHÉANCE	FAIT
Donner une formation théorique et pratique à tous les opérateurs de tracteurs et de machines automotrices sur les risques suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renversements;</li> <li>• Chutes;</li> <li>• Entraînements;</li> <li>• Coincements;</li> <li>• Écrasements;</li> <li>• Collisions sur les routes publiques.</li> </ul>			
Obliger le port de la ceinture de sécurité pour tout opérateur.		Immédiatement	
Interdire la présence d'enfants autour ou sur des tracteurs et des machines automotrices.		Immédiatement	
Superviser plus étroitement les nouveaux opérateurs et les opérateurs âgés.			
Installer des cabines, arceaux et ceintures de sécurité conformes aux normes sur les tracteurs et autres machines qui n'en sont pas munis.		Immédiatement	
Vérifier que le protecteur principal de la prise de force est en place et en bon état. Sinon le remplacer.		Immédiatement	
Assurer la visibilité des tracteurs, des remorques et autres machines automotrices avant de circuler sur une route publique. Les munir de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phares;</li> <li>• Feux arrière;</li> <li>• Feux clignotants;</li> <li>• Réflecteurs;</li> <li>• Symboles de véhicule lent.</li> </ul>			
Autres actions spécifiques à mon exploitation :			

<sup>1</sup> Paré, L. et C.-D. Tran, 2008. *Portrait des blessures mortelles reliées à l'agriculture*. Québec 1989-2003. Université Laval, Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Septembre 2008. ISBN 978-2-922130-15-7 (version pdf).

<sup>2</sup> Cette fiche présente quelques actions prioritaires concernant les tracteurs et les machines automotrices. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive; d'autres actions peuvent être nécessaires selon les caractéristiques de l'exploitation.

## JE M'ENGAGE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ